

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 31 MAI 1999

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 12

MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. WITTMER, ATZENHOFFER, GOETZ, RUSTENHOLZ,
Mme CABIROL (excusée)

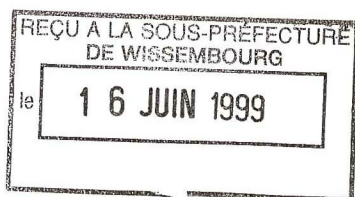
DEL. N° 33 /1999

OBJET : CREATION DE DEUX EMPLOIS SAISONNIERS

Le Président informe le Bureau qu'il y aurait lieu de créer deux emplois de saisonniers.
L'un pour le secrétariat, l'autre pour assurer le transport du matériel associatif.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- . de créer un emploi d'agent contractuel saisonnier pour les travaux de secrétariat en juillet et en août 1999, à raison de 20/39°***
- . de créer un emploi d'agent contractuel saisonnier de chauffeur de poids lourd, à raison de 10/39°***
- . de charger le Président de procéder à la déclaration de vacance du poste et au recrutement de l'agent***
- . d'autoriser le Président à signer tous documents y afférents.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 08 juin 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, cursive script.